



AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que le conseil municipal de la Ville de Saint-Amable statuera, lors de sa séance ordinaire du 10 mars 2026, sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

Immeuble affecté	Nature et effets de la dérogation demandée
Adresse : 153, rue Diana Lot : lot 5 975 866, Cadastre du Québec	La demande de dérogation mineure vise à autoriser et à reconnaître comme conforme l'agrandissement de la propriété par l'ajout d'une unité d'habitation accessoire attachée (UHAA) d'une superficie de 62,5 m ² , alors que le maximum autorisé est de 59,65 m ² (soit 50 % de la superficie du bâtiment principal). L'élément dérogatoire concerne une superficie excédentaire de 2,85 m ² , qui correspond à un dépassement de 2,38 % par rapport à la norme maximale de 50 % prescrite au règlement de zonage.
Adresse : 126, rue du Locle Lot : 6 514 813, Cadastre du Québec	La demande de dérogation mineure vise à autoriser et à reconnaître comme conforme la construction d'une habitation unifamiliale isolée sur le lot 6 514 813. Les éléments dérogatoires concernent la marge avant, qui est de 6,46 mètres alors que la norme minimale exige 7,5 mètres, ainsi que l'empiètement des escaliers dans la marge avant, qui est de 3,94 mètres plutôt que la limite actuellement permise de 2,5 mètres, ce qui représente une dérogation de 1,44 mètre.
Adresse : 705, rue du Dahlia Lot : 6 609 778, Cadastre du Québec	La demande de dérogation mineure vise à autoriser et à reconnaître comme conforme la construction d'une nouvelle habitation unifamiliale isolée avec logement accessoire sur le lot 6 609 778. L'élément de non-conformité concerne la largeur projetée des cases de stationnement du bâtiment principal, qui est de 7,5 mètres, alors que le règlement de zonage, à l'article 70.1, autorise un maximum de 6,5 mètres pour l'ensemble des cases de stationnement.

Tout intéressé peut se faire entendre à l'égard de ces demandes de dérogation mineure, par le conseil municipal en se **présentant à la salle Simon-Lacoste** de l'hôtel de ville situé au 575, rue Principale, à Saint-Amable, le **10 mars 2026 à 19 h**.

Saint-Amable, ce 20 février 2026

Cynthia Raymond-Paquet
Greffière adjointe